

Le président vénézuélien créé une commission pour les litiges frontaliers



Caracas, 16 juillet (RHC-PL)- Le président vénézuélien Nicolás Maduro a créé une commission d'État présidentielle chargée des affaires frontalières et des questions de souveraineté. Cette commission doit coordonner les actions du Venezuela concernant le différend territorial avec le Guyana.

Nicolás Maduro a réitéré que son pays ne reconnaît pas l'arbitrage de Paris de 1899 sur l'Essequibo, un territoire frontalier revendiqué par Caracas.

Le chef de l'État vénézuélien a assuré que c'est l'application de l'Accord de Genève de 1966 qui est la clé pour la résolution de ce différend.

La Commission présidentielle pour la souveraineté et la paix est dirigée par le vice-président exécutif Jorge Arreaza.



Radio Habana Cuba